

# **COMMUNE DE AUSSAC-VADALLE**

## **TRAVERSEE DU BOURG DE VADALLE**

Lot 2

## Aménagements paysagers

Vu et arrêté le présent certificat à la somme de:

Dix sept mille cent quatre-vingt sept euros et trente sept centimes

Vu et vérifié :  
le 10 octobre 2023  
modifié le 20 novembre 2023

Atelier du Sablier atelierdusablier@gmail.com

Certifie qu'il peut être payé à l'entreprise **JARDINS DE L'ANGOUMOIS** la somme de :

Dix sept mille cent quatre-vingt sept euros et trente sept centimes

Vu et vérifié le : 24 novembre 2023

## **COMMUNE DE AUSSAC-VADALLE**

